

	COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE 8 juin 2009	Réf. : AD-CR-4
		Indice : -
		Date : 18/06/2009
Rédigé par :	<i>B. Tabuteau, D. Fauvette, F. Millet, J. Lac</i>	
Validé par :	<i>B. Tabuteau</i>	

La première Assemblée Générale d'Apanage Qualité s'est tenue le 8 juin à 18h00 à l'ISMQ (Talence). Les adhérents y ont été invités individuellement et une information large de cet événement avait été faite auprès des sympathisants et des étudiants et anciens des options santé et médico-social de l'ISMQ afin de présenter l'association.

I. CREATION DE L'ASSOCIATION

Les objectifs de l'association sont rappelés ; ils comportent 3 volets :

- créer un réseau de partage entre qualitiens dans les domaines sanitaire, social et médico-social (échanges, entraide entre adhérents, bourse de l'emploi...) ;
- mettre en œuvre des outils de développement des connaissances et de valorisation des expériences (colloques, publications, groupes de travail...) ;
- proposer des actions au profit des établissements (formation, accompagnement, évaluations externes...).

L'idée d'un réseau est née en 2008 sur les bancs de l'ISMQ. L'équipe projet s'est constituée en décembre de la même année et la première réunion de travail a eu lieu le 8 janvier 2009. Depuis, un certain nombre de dossiers ont été menés pour donner corps aux ambitions de l'association :

- ouverture d'un site Internet et d'un forum de discussion ;
- rédaction des statuts et d'une charte de confidentialité (disponibles sur le site) ;
- développement d'outils de communication et distribution d'un flyer promotionnel à l'ISMQ ainsi qu'au DU Qualité de Périgueux ;
- constitution d'un conseil d'administration provisoire.

Les statuts ont été déposés à la Préfecture de Gironde le 4 mai 2009. Par la suite, le règlement intérieur sera rédigé.

Le site Internet mériterait d'être développé avec les contributions de chacun. Le forum permet de proposer des espaces d'information et de discussion communs à tous les visiteurs ; il accueille également des domaines réservés à certains membres (conseil d'administration, groupes de travail...).

II. BILAN FINANCIER

L'adhésion individuelle est fixée à 15 €. L'adhésion est aussi ouverte aux établissements, au tarif de 150 € par établissement ; elle leur permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour bénéficier des prestations de l'association (dont le catalogue va être développé).

Le trésorier a présenté le bilan financier d'installation de l'association.

Le cumul fixe des adhésions suit une pente intéressante. Apanage Qualité comptait 15 adhérents à l'ouverture de l'AG. A la fin de la présentation, l'association accueillait avec plaisir 4 nouvelles adhésions.

Le solde positif fait apparaître des adhésions mais aussi des dons (« membres bienfaiteurs ») mais la trésorerie est pour l'instant limitée à ces seules ressources.

III. PROSPECTIVE

L'équipe projet continue de travailler au développement des actions d'Apanage Qualité :

1. Elle a adressé un dossier d'habilitation à l'ANESM pour être organisme évaluateur externe des établissements sociaux et médico-sociaux et un groupe travaille sur l'offre de prestation.
2. Un certain nombre de sujets sont prêts à être développés au cours de colloques organisés gratuitement au profit des adhérents ; le premier sera organisé au cours du 4e trimestre 2009 ; ces temps d'échanges seront aussi l'occasion pour les adhérents d'AQ de présenter un savoir faire, un travail, une thèse, de s'entraîner à la prise de parole en public, de préparer des interventions dans des établissements...
3. Des groupes de travail sont déjà constitués. Ils correspondent aux quatre axes prioritaires du Conseil d'Administration actuel, à savoir :
 - « *Evaluation externe en milieu Social et Médico-social* » ;
 - « *Développement sanitaire et management environnemental* » ;
 - « *Sécurisation du circuit du médicament* » ;
 - « *Evaluation des pratiques professionnelles* ».

Leurs travaux ne sont pas publics mais il est possible à tout moment de demander à en faire partie ; afin d'assurer une bonne intégration des nouveaux volontaires une présentation préalable de l'avancée des travaux sera systématiquement réalisée.

4. Tout porteur de nouvelle thématique est le bienvenu. Un groupe de travail autonome peut alors être créé que ce soit pour un enrichissement mutuel des participants ou pour l'élaboration d'une prestation à mettre au catalogue d'Apanage Qualité. Dans ce cadre là, le Conseil d'Administration devra valider la prestation proposée avant de la mettre au catalogue.
5. Apanage Qualité rémunèrera les adhérents qui réaliseront une prestation au profit d'un établissement via les dispositions du *Chèque emploi associatif* ; une phase d'apprentissage (cours ou tutorat) sera organisée pour les futurs prestataires afin de garantir la qualité des actions menées au nom de l'association.

IV ELECTIONS

La dernière partie de l'AG était réservée aux membres actifs de l'association.

Présents : 11 adhérents ; représentés : 3 pouvoirs ; absents : 5 adhérents

Elle a permis de valider les choix faits par l'équipe projet et d'élire les membres du conseil d'administration :

- *président et vice-présidente* : Bernard TABUTEAU, Dominique FAUVETTE ;
- *trésorier* : Joël LAC ; Lina FAURE
- *secrétaires* : Olivier JEANPIERRE, Véronique ESCLAMADON ;
- *conseillers* : Françoise MARAIS, Florence MILLET, Laurence DAUDIGNON.

Un pot amical a clôturé cette agréable soirée. Merci à tous les participants.